

Novembre 2025



INFOS MUNICIPALES

❖ Passage de la balayeuse : Lundi 3 Novembre

Pensez à ne pas laisser vos véhicules sur la chaussée afin de faciliter son passage.

❖ Recensement

Les jeunes doivent se faire recenser en Mairie dans le mois qui suit leurs 16 ans. Cette démarche est obligatoire pour passer un examen, un concours ou s'inscrire au permis de conduire. **Pièces à fournir** : CNI et livret de famille.

❖ Repas CCAS

Pour ceux qui ont réservé, le RDV est donné à la Salle « Le Carrouêz » à partir de 12 h.

❖ Futur Restaurant Scolaire : Avancement des Travaux

Le bardage extérieur sur l'ensemble de la structure de notre restaurant scolaire est en phase de finition. Les travaux de cloisonnement et de séparations des différentes zones de travail situés à l'arrière du bâtiment nous donnent un bel aperçu du respect de la marche en avant : zone de décartonnage zone de stockage zone de préparation froide, zone de cuisson, les vestiaires H/F avec les sanitaires, espace laverie, et le bureau de la responsable. Prochaine étape le coulage de la dalle sur l'ensemble du bâtiment et pose du carrelage.



Lundi : 15h à 17h
en Mairie

Mairie : 02.97.74.40.15

accueil.mairie@guilliers.fr

<https://www.guilliers.fr/>

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

9h00 à 12h15 – 13h30 à 17h00

Mercredi : 9h00 à 12h15

1^{er} et 3^{ème} samedi : 9h00 à 12h15

Cantine – Garderie :

02.97.74.50.15

Assistante sociale :

02.97. 73.22.00 sur R.D.V

Bibliothèque : 02.97.74.48.32

Mercredi 15h00 à 17h00

Samedi 10h30 à 12h15

Déchèterie Les Tertres :

02.99.09.57.26 (SMICTOM)

Mardi – Jeudi - Samedi :

9h à 12h30 / 13h30 à 17h30

Ploërmel Communauté :

02.97.73.20.73

Portage des repas :

02.97.93.99.92

Gendarmerie : 17

Brigade de Ploërmel :

02.97.74.06.14

Maison Paroissiale :

02.97.74.40.66

Pharmacie : 02.56.30.56.56

Cabinet kiné : 06.15.62.84.84

Ostéopathe : 07.82.94.54.97

Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15

Pour les urgences : 3237

LA POSTE :

Du lundi au samedi

De 9h45 à 12h00

Départ courrier : 12h00

MARCHÉ : tous les mercredis matin

❖ Cérémonie 11 Novembre

En ce 11 novembre 2025, nous allons fêter le 107^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918. Nous vous donnons rendez-vous à 9h45 dans la cour de la mairie afin de constituer le cortège et de se déplacer vers l'église afin, pour ceux qui le souhaitent, assister à une messe. A l'issue et pour les autres personnes, nous vous invitons à nous rejoindre devant les monuments aux morts vers 10h55 afin de commémorer nos anciens et de partager ce moment de convivialité avec la transmission du drapeau de la FNACA auprès de la municipalité et remise du drapeau à l'AGDMACVO.

Cette année, le vin d'honneur sera servi à la Salle Le Carrouêz.

Rappels sur les horaires d'ouverture de l'exposition :

- En semaine, ouverture sur demande à la mairie ;
- Le weekend, samedi de 15h à 17h et dimanche de 10h à 12h et 15h à 17h ;
- Le 11 novembre exceptionnellement de 11h30 à 14h00.



❖ Correspondance des Poilus

Durant la Première Guerre mondiale, les nombreux « poilus » envoyés au front ont entretenu une correspondance avec leurs proches restés à l'arrière. Les échanges épistolaires avec leurs familles témoignent de la dureté des combats, mais aussi de leur quotidien au front et, souvent à demi-mots, de leurs souffrances et de leurs craintes. Parfois chargés de famille, ils s'enquêtent de la vie de leurs proches à l'arrière. Certaines femmes engagées dans les hôpitaux, parfois près du front et des régions envahies par les soldats ennemis font part dans leurs courriers de leur vision de la guerre. En retour, ceux restés à l'arrière (parents, enfants, épouses,) apportent leur soutien moral, partagent leur désir de voir la guerre se terminer au plus vite.



Les difficultés économiques et les souffrances morales qu'ils subissent sont souvent tues ou à peine évoquées. L'une des conséquences majeures des deux conflits mondiaux pour les enfants est la rupture du lien familial, en particulier l'absence des pères. Père au combat, père prisonnier, les enfants se trouvent confrontés à un bouleversement de leur quotidien. Cette absence engendre, particulièrement lors de la Grande guerre, l'émergence d'une pratique épistolaire enfantine régulière et abondante.

Dès 1914, le discours de guerre s'adresse aux enfants de la Nation. Si l'enfant est une cible de la propagande, il en est aussi le vecteur. La mise en avant des plus jeunes figures aussi dans la représentation iconographique des cartes postales échangées durant la guerre. La masse des lettres échangées durant le premier conflit mondial témoigne de l'attachement et de la volonté d'exprimer l'affection des pères à leurs enfants. Les formules affectueuses, les préoccupations domestiques exprimées dans la correspondance représentent une forme d'affection paternelle qui nuance la figure traditionnelle de l'éducateur et du censeur. Très souvent, les pères prennent le temps

d'écrire individuellement à chacun de leurs enfants et se préoccupent de leur éducation. Cette éducation passe par l'école (certains pères écrivent à l'instituteur pour s'enquérir de la scolarité de leur enfant), mais s'effectue aussi à la maison. L'enfant reçoit nombre de conseils, de consignes, en particulier sur son indéfectible soutien à sa mère, mais aussi sur son devoir d'obéissance. En effet, si la séparation a eu pour conséquence chez les pères la crainte de perdre leur autorité, elle a surtout engendré la peur de manquer les grandes étapes du développement de l'enfant.

Pour l'enfant, écrire à son père s'avère une pratique récurrente, importante pour le réconfort moral du soldat, et qui permet aussi de tisser ou de garder un lien avec l'absent.

Epistolaire : désigne une correspondance ou une relation par lettres, comme synonyme : correspondance, lettres.



❖ La Semaine du Goût

La Semaine du Goût à la cantine : un tour du monde des saveurs !

À l'occasion de la Semaine du Goût, la cantine scolaire s'est transformée, comme chaque année, en un véritable carrefour culinaire, invitant les élèves à voyager à travers les saveurs du monde. Un événement aussi gourmand qu'éducatif, soigneusement orchestré par notre cheffe cuisinière, Nathalie MARCHAND.



Durant toute la semaine, du 13 au 17 octobre, les enfants ont pu découvrir chaque jour un nouveau plat aux origines variées, cuisiné avec passion à base de produits frais et de saison.

Une semaine riche et savoureuse.

Voici quelques-uns des plats qui ont été proposés tout au long de la semaine :

- Mafé sénégalais : un plat traditionnel à base de viande mijotée dans une sauce onctueuse à la pâte d'arachide, accompagné de riz.
- Waterzoï de poulet : spécialité belge pour ce plat en sauce à base de légumes et de volaille
- Dhal de lentilles coco et riz : un plat végétarien inspiré de la cuisine indienne, alliant épices douces, lait de coco et protéines végétales.
- Merguez et chipolatas accompagnées d'un gratin de chou-fleur : un classique apprécié, revisité avec des produits de qualité.

Mais aussi quelques desserts réservant de belles surprises gustatives comme la Panacotta, le Yaourt à la châtaigne avec un clin d'œil à l'automne ou encore la Salade de fruits à la verveine : fraîcheur et légèreté pour clore le repas tout en finesse.

Une découverte riche en goût pour les petits et les grands.

Un grand bravo à l'équipe de cuisine pour son engagement et sa créativité, et merci aux élèves pour leur enthousiasme tout au long de cette belle semaine du goût !

❖ Accueil des Nouveaux Arrivants / Concours Maisons Fleuries



Vous êtes nouvel arrivant à Guilliers. Pour mieux vous connaître et pour vous présenter la commune, les élus et les représentants des associations, une rencontre conviviale est proposée le **vendredi 5 décembre** à 18h30, à la salle multi-activités du Carrouêz.

A cette occasion, nous en profiterons pour remettre les prix du concours des maisons fleuries aux participants de cette année.

❖ Concert de Noël : CHŒUR AN ALRE

Le concert de Noël aura lieu le **samedi 20 décembre** à 20h en l'église de Guilliers.

Nous vous invitons à venir écouter la chorale Chœur an Alré qui nous vient de Auray. Le CHŒUR AN ALRE est un ensemble vocal mixte dirigé par Angeline JOHNSTON, jeune musicienne organiste et soliste soprano.

Le chœur réunit une trentaine de choristes amateurs de tous niveaux en chant et en solfège, dont la majorité habite le pays d'Auray et ses environs.

Le répertoire est profondément ancré dans la culture bretonne et celtique traditionnelle et contemporaine, que ce soient des chants sacrés ou profanes, toujours harmonisés pour quatre pupitres, interprétés en langue bretonne ou celtique.

CHŒUR AN ALRE a pour projet de transmettre cette culture musicale de grande qualité en tant que patrimoine culturel majeur à travers le chant polyphonique.

CHŒUR AN ALRE est membre de KANOMP BREIZH, fédération qui regroupe des chorales brittophones des cinq départements bretons, dont le but est de promouvoir le chant choral de langue bretonne, traditionnel et contemporain et de soutenir la création en langue bretonne.

Site : <https://www.contactchoeuranalr.wixsite.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/CHOEURANALRE/>



INFORMATIONS REGLEMENTAIRES ET AUTRES INSTANCES

❖ Taxe de séjour : ATTENTION DU CHANGEMENT EN 2026

Depuis 2020, les touristes séjournant dans un hébergement marchand (hôtel, camping, meublés, chambres d'hôtes, ...) sur le territoire de Ploërmel s'acquittent de la taxe de séjour.

À compter du 1^{er} janvier 2026, les tarifs de la taxe de séjour seront révisés pour remplacer ceux en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025. Ainsi, les hébergeurs touristiques devront appliquer les nouveaux tarifs présentés ci-dessous pour toutes les réservations dont le séjour débute à compter du 1^{er} janvier 2026.

TARIFS DE LA TAXE DE SEJOUR

Applicables à compter du 1^{er} janvier 2026 (Délibération du 22 mai 2025)

Catégories d'hébergements	Tarif taxe
Palaces	4,00€
Hôtels de tourisme 5 *, résidences de tourisme 5 *, meublés de tourisme 5 *	2,75€
Hôtels de tourisme 4 *, résidences de tourisme 4 *, meublés de tourisme 4 *	2,30€
Hôtels de tourisme 3 *, résidences de tourisme 3 *, meublés de tourisme 3 *	1,30€
Hôtels de tourisme 2 *, résidences de tourisme 2 *, meublés de tourisme 2 *, villages de vacances 4 et 5 *	0,90€
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 *, chambres d'hôtes, <u>auberges collectives</u>	0,80€
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 * et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,55€
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 * et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20€
Catégories d'hébergements	Taux taxe
Pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement à l'exception des catégories d'hébergements mentionnées ci-dessus, le tarif applicable par personne et par nuitée est de 3.5% du coût par personne de la nuitée dans la limite du tarif plus élevé adopté par la collectivité.	4%

Quelques points à retenir :

- Le tarif voté tient compte du barème légal (plancher / plafond) fixé par l'Etat.
- La taxe est due pour les personnes hébergées à titre onéreux, non domiciliées dans la commune d'accueil (exonérations : mineurs, saisonniers, relogement d'urgence, etc.).
- Les hébergeurs devront appliquer ce nouveau tarif pour toutes les réservations dont le séjour débute à compter du 1^{er} janvier 2026.
- Les modalités de déclaration et de reversement restent inchangées : les déclarations sont mensuelles et les reversements sont trimestriels.
- Le produit de la taxe de séjour est affecté au développement touristique du territoire : promotion, aménagements, entretien des sites d'accueil...

Pour toute information complémentaire, les hébergeurs sont invités à prendre contact avec le service tourisme au 02 97 22 36 43 ou par mail à ploermelcommunaute@taxesejour.fr

❖ Sécurité routière - « Voir et être vu »

C'est la période du changement d'heure et les nuits deviennent de plus en plus longues et le temps de plus en plus mauvais.

Pour les cyclistes et les piétons ça peut être une période dangereuse.

Si vous êtes piéton ou cycliste en campagne, favorisez le port des vêtements clairs et n'oubliez pas de porter un gilet réflecteur la nuit tombée. Il peut vous sauver la vie.

Parents, assurez-vous que vos enfants sont correctement équipés.



❖ Campagne 2025 de prévention des intoxications au monoxyde de carbone

En période hivernale, l'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées aux intoxications au monoxyde de carbone (CO), lourdes de conséquences pour la santé des personnes.

Provocant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France. En Bretagne, au cours de l'année 2024, 48 épisodes d'intoxications accidentelles par le monoxyde de carbone ont été signalés à l'ARS, 103 personnes ont été intoxiquées, 3 personnes sont décédées. Les sources principales d'intoxications au monoxyde de carbone dans l'habitat restent les chaudières.

L'année 2025 n'est pas encore achevée et pourtant 48 épisodes d'intoxications au monoxyde de carbone ont déjà été signalés, représentant 148 personnes intoxiquées et 3 personnes décédées.

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment les chauffages d'appoint utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique. Il en est de même de l'utilisation inappropriée, dans des espaces clos lors de travaux ou de circonstances particulières tels que les intempéries (tempêtes, inondations, grand froid, ...), de matériels équipés d'un moteur thermique, tels que les groupes électrogènes ou les motopompes. Ces derniers doivent impérativement être placés à l'extérieur des locaux.

Le maintien d'une aération permanente dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.

Avec la hausse des coûts de l'énergie, certains peuvent être tentés de réduire l'aération et la ventilation des locaux, source d'un risque accru d'intoxication au monoxyde de carbone pour les occupants. Il est rappelé qu'aérer en grand sur un temps court permet de renouveler l'air intérieur et d'évacuer l'humidité sans refroidir le logement.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, vertiges, nausées, vomissements...), les consignes de bonne conduite sont les suivantes :

- **Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;**
- **Arrêter les appareils de combustion si possible ;**
- **Faire évacuer les lieux ;**
- **Appeler les secours**
(112, 18 ou 15 et le 114 pour les personnes malentendantes) ou un
centre antipoison (numéro d'urgence 24/24, 7/7 : 01 45 42 59 59) ;
- **Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.**



DU COTÉ DES SERVICES

❖ Congés des commerçants

Coiff'ligne : fermeture pour congés du 8 novembre au soir au 25 novembre au matin.

Pharmacie : la pharmacie sera de garde le 9 novembre et sera fermée les 10 et 11 novembre.

DU COTÉ DES ÉCOLES

❖ Ecole Sainte Marie

L'école Sainte-Marie a débuté l'année scolaire autour d'un nouveau thème : les contes.

Ce thème permettra d'enrichir le vocabulaire, l'imaginaire, l'écoute et l'expression théâtrale.

Les langues seront également à l'honneur cette année : Michelle, de l'association Fizz, intervient chaque vendredi dans les trois classes pour des séances d'anglais vivantes et ludiques.

Les enfants auront aussi la joie de s'initier au gallo, langue du patrimoine local.

Pour la deuxième année consécutive, l'école s'engage dans la démarche Éco-École, avec pour thème cette année la solidarité. Les éco-délégués, élus fin septembre, auront pour mission de porter des projets favorisant l'entraide et le respect de chacun.

Avant les vacances, les enfants ont rencontré leurs camarades de l'école Robert DESNOS pour faire une course d'orientation avec Maxime, l'éducateur sportif de la commune.

Enfin, dans le cadre du Projet Éducatif Local (PEL), les trois classes ont commencé leur approche sensible de la nature avec Gwennan du CPIE avec comme fil rouge, les contes. Les élèves ont également participé à l'opération *Nettoyons la Nature* et ont eu la satisfaction de constater que les déchets étaient moins nombreux cette année.

❖ Ecole Robert DESNOS

Cette première période de l'année 2025-2026 a été marquée par de nombreux moments d'échanges et de partage.

En effet, nous avons visité la Ferme Du Monde de Carentoir en école entière, dans le cadre de notre habituelle journée d'intégration et de cohésion. Celle-ci s'est déroulée sous un magnifique soleil ! Nous en avons profité pour fêter les anniversaires des mois d'août et de septembre avec de délicieux sablés préparés par les élèves de maternelle.

Afin de poursuivre notre engagement en tant qu'Eco-Ecole, nous avons élu nos éco-délégués pour l'année, dans les classes du CP au CM2. Les élèves de Grande Section seront tous, à tour de rôle, éco-délégués. Nous tenons à féliciter tous les élèves pour leur campagne électorale et la réalisation de leur affiche, ainsi que leur famille.

Vendredi 10 octobre a eu lieu notre première vente de goûters dont les bénéfices servent à financer des projets pédagogiques. Cette vente est ouverte à tous, donc n'hésitez pas à venir nous retrouver pour partager ce moment convivial lors de notre prochaine vente, le **vendredi 12 décembre** à 17h (1 part de gâteau + une boisson = 1€).

La dernière semaine de la période a été marquée par les rencontres inter écoles, organisées par Maxime, l'animateur sportif de la commune. Les élèves de maternelle ont participé à différents parcours de motricité, alors que les élèves du CP au CM2 ont réalisé une course d'orientation dans le bois des Rochers Gaveaux. Merci Maxime !

DU COTÉ DU SPORT

❖ Avenir de Guilliers

Calendrier des rouges et noirs :

Matches à domicile :

- Dimanche 2 novembre : Guilliers contre Ploërmel D à 15h

- Dimanche 23 novembre : Guilliers contre Beignon à 15h

Match à l'extérieur :

- Dimanche 9 novembre : Mauron B contre Guilliers A à 15h

Le club organise son repas annuel le **samedi 29 novembre** de 17h à 20h à la salle du Carrouët de Guilliers.

Venez soutenir le club en réservant votre repas auprès des joueurs, dirigeants, page Facebook ou 06.37.47.30.72 (par sms).



❖ Marche « Découverte de nos Sentiers »

La marche est prévue le **mercredi 19 novembre** de 10h30 à 11h45 avec notre animateur sportif Maxime.
Le point de rendez-vous est au complexe sportif.

❖ Théâtre : Les Baladins de Château-Trô

La troupe des Baladins a fait sa rentrée !

Nous sommes ravis d'avoir accueilli de nouveaux membres lors de l'AG, bienvenue à eux !

Un nouveau bureau a été élu :

Secrétaire : Véronique du BOISLOUVEAU PORTELLEAU

Trésorière : Fabienne MEZANGES

Vice trésorière : Jacqueline MASSIEU

Président : Cédric AYOUL

Si vous souhaitez nous rejoindre pour nous aider au décor, à la logistique n'hésitez pas à nous contacter : 06 33 71 17 96.
Les répétitions de cette nouvelle comédie ont débuté dans la bonne humeur !

Vous pouvez déjà noter dans vos agendas, les futures dates de représentations :

Samedi 6 mars - Dimanche 7 mars ; Samedi 14 mars - Dimanche 15 mars ; Vendredi 20 mars - Samedi 21 mars.

❖ A.G.D.M.A.C.V.O.

Chers Amicalistes et Participants,

Sincères remerciements pour votre présence et engagement ! Fa'afetai lahi.

Nous sommes très reconnaissants.

Un immense merci à tous les Amicalistes qui ont œuvré pour faire de notre repas WALLISIENS à Guiliers une belle réussite.

Grâce à vous, nous avons pu voyager jusqu'à WALLIS, l'une des belles îles du PACIFIQUE à travers ses saveurs, ses danses et sa chaleur humaine.

Notre gratitude également à toutes les personnes présentes, pour leurs soutiens et leur bonne humeur. Vous avez fait de cette soirée un moment de partage et de convivialité. Fa'afetai lahi, merci du fond du cœur.



Didier JUTKOWIAK - *Président de l'Amicale Guiliéroise Devoirs de Mémoires Anciens Combattants*

❖ Association des Croix et du Petit Patrimoine

L'association guiliéroise pour l'entretien des croix et du petit patrimoine recherche pour faire œuvre de mémoire et pour enrichir les balades contées, des récits anciens sur les villages de Guiliers ou des photos, des histoires qui se racontaient lors des veillées d'autrefois. (Chaque village avait ses propres histoires). Je peux me déplacer.

Merci de me contacter au 02.97.22.83.62 - Daniel BRET.

❖ Amicale Laïque de l'Ecole Robert DESNOS

Une nouvelle équipe pour une nouvelle année !

L'assemblée générale de l'Amicale Laïque s'est tenue le 10 octobre dans la bonne humeur et la convivialité.

Cette réunion a été marquée par quelques changements au sein du bureau, certains membres nous quittent.

Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement et leur implication au sein de l'Amicale durant plusieurs années.

Une nouvelle équipe a pris place aux côtés des membres restants afin de poursuivre les projets.

Nous vous tiendrons rapidement informés des actions organisées pour l'année à venir.

L'Amicale Laïque continuera à proposer des actions conviviales, dans le but de soutenir et d'accompagner l'éducation de nos enfants.

❖ Comité des Fêtes

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes s'est tenue dimanche 12 octobre et le bureau reste inchangé. J'en profite pour remercier tous les bénévoles ainsi que les membres du bureau de m'accompagner dans cette aventure. Sans toutes ces personnes, le Comité ne pourrait fonctionner.

Alors MERCI à elles et MERCI aux Guilliérois pour la fréquentation à nos manifestations.



Une nouvelle édition du marché semi-nocturne se prépare et aura lieu le **samedi 8 novembre** à partir de 15h à la salle Le Carrouêz.

Vous y découvrirez de nombreux producteurs et artisans locaux (gastronomie et artisanats divers).

Entrée gratuite, restauration et buvette sur place.

Le **dimanche 14 décembre**, le Comité des fêtes a le plaisir de vous offrir un spectacle de Noël haut en couleur et de magies. Gratuit, à partir de 15h00.

Pour rappel, nous vous proposons également de la vaisselle en location pour vos différentes manifestations et soirées festives. Contact Mme HOREL au 06.68.53.67.37.

Céline SOUCHET – Présidente de l'Association

❖ APEL – Ecole Sainte Marie

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le vendredi 3 octobre. Ce fut un moment d'échanges et de partages grâce à toutes les personnes présentes, nous vous en remercions.

Cette assemblée a également permis de faire un bilan sur les différentes actions et manifestations réalisées sur l'année écoulée.

L'élection du nouveau bureau s'est déroulée en fin de réunion et est composé de :

Présidente et Vice-Présidente : Lydie ARDENROY et Laure CHALIMAND

Trésorière et Vice-Trésorière : Céline SOUCHET et Aurélie GUIL

Secrétaire et Vice-Secrétaire : Mylène GUILLAUME et Anne-Sophie LE BORGNE

De plus, les élèves et l'équipe enseignante s'activent pour la préparation de leur spectacle de Noël.

Celui-ci aura lieu le **samedi 13 décembre** à 16h30 à la salle Le Carrouêz. C'est un grand moment de convivialité, adoré des enfants, qui mettent toute leur énergie à confectionner les décors, à travailler leurs prestations et à rendre ce moment le plus chaleureux qui soit.

La fin de journée se terminera par une boum pour les enfants de 19h à 21h et par un repas à emporter.

Au menu : Emincé de porc - riz et champignons à la crème, fromage, dessert. Tarif : 13€.

Réservations obligatoires au 06 16 50 20 30 ou auprès des familles de l'école.



DATES A RETENIR

DATES	Horaires	MANIFESTATIONS	Organisateur / Lieu
Samedi 8 novembre	15h00	Marché Nocturne	Comité des Fêtes – Salle Le Carrouêz
Mardi 11 novembre	9h45	Cérémonie Commémorative	Mairie – Place de l'Eglise
Dimanche 16 novembre	8h-17h	Vide Grenier	BTS MFR – Salle Polyvalente de Loyat
Mardi 18 novembre	14h	Concours de belote	BTS MFR – Salle Le Carrouêz
Mercredi 19 novembre	10h30-11h45	Marche « découverte de nos sentiers »	Mairie / Complexe Sportif
Samedi 22 novembre	12h	Repas CCAS	CCAS - Salle Le Carrouêz
Samedi 29 Novembre	17h-20h	Repas à Emporter (club de foot)	Avenir de Guilliers – Salle Le Carrouêz
Dimanche 30 Novembre	8h-17h	Vide Grenier	GMH – Salle des Fêtes de Mauron
Samedi 13 Décembre	16h30	Arbre de Noël et Repas à emporter	Ecole Ste Marie – Salle Le Carrouêz
Dimanche 14 Décembre	15h00	Spectacle pour enfants	Comité des Fêtes – Salle Le Carrouêz
Samedi 20 Décembre	20h00	Concert de Noël	Mairie - Eglise

Le Maire – Joël LEMAZURIER